



REVUE DE PRESSE

Jeudi 18 avril 2019



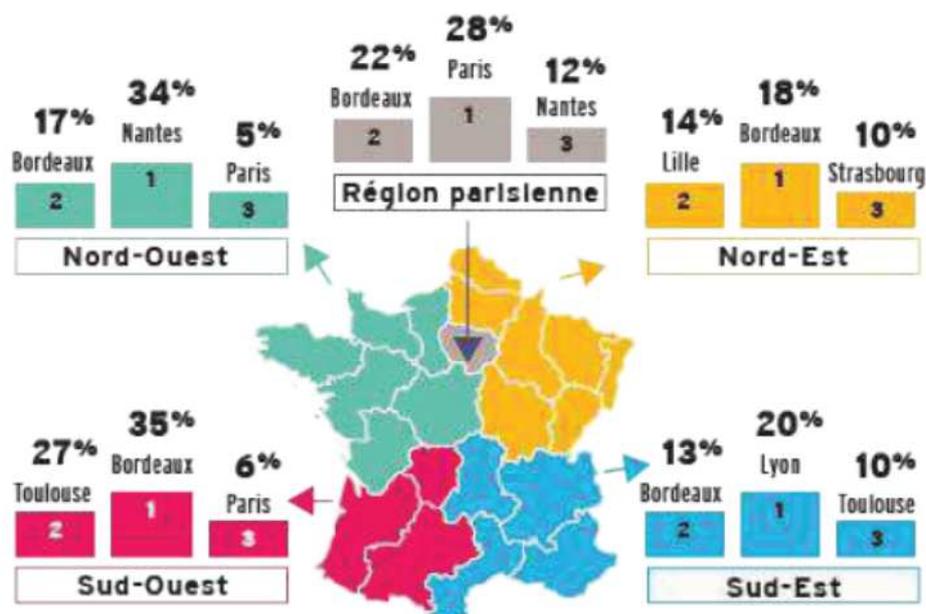
Bordeaux, ville la plus attractive pour investir dans l'immobilier

Parmi les grandes villes suivantes, laquelle est selon vous la plus attractive pour investir dans l'immobilier ?

Le top 10 des villes



Le classement par régions



Étude réalisée par l'Ifop pour le réseau Optimhome, auprès d'un échantillon de 1.503 personnes représentatif de la population française âgée de 25 à 65 ans, selon la méthode des quotas. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 26 février au 4 mars 2019.

- Un incendie, vraisemblablement volontaire, a ravagé le pylône de l'émetteur de Saint-Saturnin
- 150 000 foyers ont été privés de télé, de radio FM ■ Les opérateurs de téléphonie sont impactés.



Sylvie Pallart, une lectrice, circulait sur la route de Cognac dans la nuit de mardi à hier. Elle a pris cette photo de l'émetteur en flammes. Hier matin, la gendarmerie a ouvert une enquête. L'incendie paraît plus que suspect.

Photo et repro CL



TNT, mobiles, FM: 150 000 écrans noirs

Jean-François BARRÉ
jfbarre@charentelibre.fr

Ecran noir pour la plupart des chaînes TNT hier matin, plus de réception pour les FM de Radio France, plus de 3G et 4G sur les mobiles des quatre opérateurs (Orange, Bouygues, SFR, Free). Et 150 000 foyers privés de télé, de Jarnac à Angoulême, jusqu'à Barbezieux. C'est la conséquence de l'incendie, vers 4h15 dans la nuit de mardi à hier, de l'antenne relais de Saint-Saturnin, érigée sur le bord de la D 41, la route de Hiersac. Les flammes sont montées jusqu'à 30 mètres de haut le long des câbles électriques qui alimentent les antennes et les réémetteurs et les faisceaux hertziens de la TNT, les relais des quatre opérateurs de téléphonie mobile et de la FM pour l'ensemble de Radio France. C'est toute l'agglomération d'Angoulême qui a été touchée. Une trentaine de kilomètres à la ronde impactés pour la

TNT et la FM, une dizaine pour la téléphonie mobile. Avec, là, des disparités selon la densité des réémetteurs de chaque opérateur.

Solutions provisoires

Les écrans de télé et des mobiles devraient rester figés un bon moment dans le secteur. TDF, (Télé diffusion de France), le propriétaire du site, qui héberge les opérateurs, envisage «plusieurs semaines de travaux pour remettre le site en état». Mais promet de trouver des «plans B» dans l'urgence pour ceux qui ne disposent pas de box.

À Paris, le service communication de TDF précise: «Notre priorité dans ce genre d'événement, c'est le rétablissement du service. Les gens ne peuvent pas rester sans téléphone et sans télé.» Et rappelle que l'émetteur de Saint-Saturnin fait partie des équipements de son réseau principal, la «colonne vertébrale de notre dispositif». «On cherche des solutions alternatives.» Et

une cellule de crise a été constituée. Sur les hauteurs de Saint-Saturnin, les câbles ont fondu. L'atmosphère empestait encore hier matin le caoutchouc brûlé et dans le petit périmètre délimité par la clôture grillagée et le portail facilement franchissable, une rubalise gendarmerie annonce la couleur: zone interdite. Hier midi, Raphaël Longour, directeur adjoint de TDF pour le Sud-Ouest, sur le site dès le petit matin, a déposé plainte à la gendarmerie de Hiersac.

Des questions sur l'origine du feu

Il ne l'affirmera pas, mais à l'instar des gendarmes de Hiersac qui, sous la direction du capitaine Janot, commandant adjoint de la compagnie d'Angoulême, mènent l'enquête, il s'interroge fortement sur l'origine d'un sinistre déclaré en pleine nuit, au pied du pylône, sans que le bâtiment qui abrite les serveurs et les émetteurs ne soit touché

par une défaillance ou un accident électrique. «C'est la première fois que cela nous arrive ici, mais nous avons eu ces derniers temps plusieurs sites touchés», précise Raphaël Longour. Des actes de malveillance, pour la plupart. Hier midi, les techniciens en identification criminelle de la gendarmerie sont entrés en action. C'est au pied du pylône que les signes sont les plus apparents.

Dans l'après-midi, un drone de TDF devait survoler l'installation pour un examen minutieux. Il devra évaluer l'ampleur des dégâts, vérifier si les émetteurs et relais hertziens, situés sur le haut de l'édifice, ont été épargnés par les flammes. L'intervention rapide des pompiers pourrait avoir permis de circonscire l'incendie aux câbles. Et si la remise en état complète du site pourrait prendre du temps, «on peut aussi envisager des solutions provisoires pour rétablir le service», espère Raphaël Longour. «Heureusement, le feu n'a pas pénétré à l'intérieur du bâtiment.»

Cognac: SFR mobile ne répond plus

«Aucun service». Cognac-ville et ses alentours ont aussi connu une panne de réseau mobile hier toute la journée. Elle touchait en particulier les abonnés de SFR. L'incendie de l'antenne relais de Saint-Saturnin était la cause avancée pour beaucoup, or rien ne permet de l'affirmer. Si CL n'a pas été en mesure de parvenir à joindre le service technique de l'opérateur, ce dernier mentionnait sur son site et sur la zone postale 16100: «Une antenne du réseau dans le quartier du client connaît un problème technique. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir le service dans les meilleurs délais. Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.» Sans plus de précision sur cette antenne. À 21 heures, le service n'était pas rétabli.

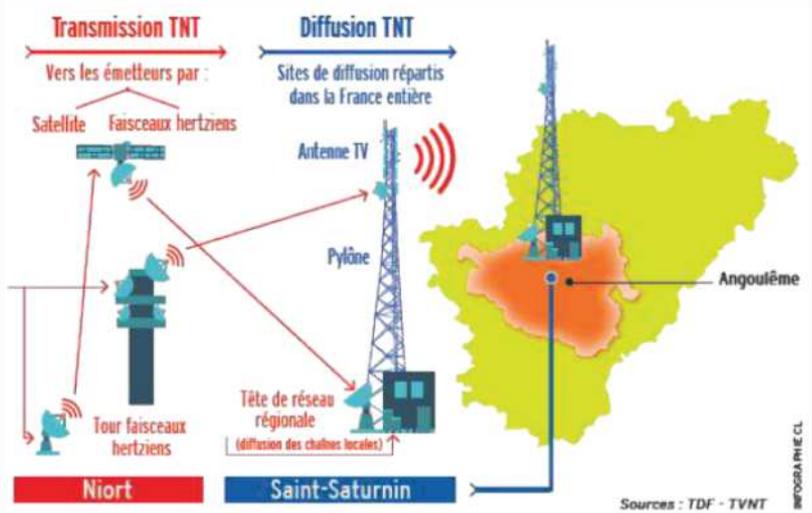
TNT, au cœur du dernier réacteur

«C'est un émetteur de moyenne puissance», pour Gaëlle Kaminsky, responsable du pilotage de l'activité audiovisuelle chez TDF. Pour les téléspectateurs branchés sur la TNT dans un rayon de 30 kilomètres autour de Saint-Saturnin (la zone rouge sur l'infographie ci-contre), c'est le cœur du réacteur. «C'est là, explique la spécialiste, que les flux des chaînes de la TNT regroupés dans des "multiplex" au siège de TDF arrivent, depuis l'émetteur principal de Niort-Maisonnais, qu'ils sont traités et redistribués vers les antennes des particuliers. Pour tous ceux qui sont uniquement alimentés par Saint-Saturnin, c'est black-out. Pour ceux qui bénéficient de la proximité des autres «petits» relais du département, comme Angoulême-sud et une petite dizaine d'antennes, c'est parfois quelques chaînes «accrochées», d'autres

parfaitement reçues. Tous ces émetteurs, destinés à couvrir des zones plus difficiles, sont alimentés de puis Niort. Dans l'urgence, TDF va tenter d'installer «un émetteur provisoire pour renvoyer le signal de la même manière, mais qu'il faudra aussi installer en hauteur», précise Gaëlle Kaminsky.

Le dilemme est le même chez les opérateurs de téléphonie. Si l'impact est moindre pour eux «parce qu'un relais ne couvre que 3 à 4 kilomètres à la ronde, il va falloir que l'on trouve une solution rapide», explique Nicolas Chomette, responsable du déploiement du réseau mobile Sud-Ouest chez Orange. C'est dommage pour les automobilistes en transit; c'est crucial pour les habitants du secteur. Tous les opérateurs sont impactés. «Dès que l'on va pouvoir accéder au site, il va falloir vérifier avec TDF que la structure est solide.»

La TNT, comment ça marche ?



Châteaubernard

Un blessé grave chez Bernadet



L'accident du travail s'est produit hier matin à 10h20 chez Bernadet, l'entreprise spécialisée dans les décors sur verre située rue du Dominant à Châteaubernard. Un chauffeur de 53 ans, extérieur à la société, est sorti de son camion pour une raison inconnue et s'est dirigé vers la ligne de production où il a été heurté par une machine conduite par une cariste de la société. Deux sauveteurs secouristes du travail de Bernadet lui ont prodigué

les premiers secours. La victime est restée consciente, mais est touchée gravement à la jambe. Elle a été transportée par hélicoptère vers Poitiers à 11 heures (Repro CL). Au moment du décollage, le pronostic vital du quinquagénaire n'était cependant pas engagé. La scène a été filmée par le dispositif vidéo de l'entreprise dont les images ont été remises à la police. Les pompiers de Cognac ont pris en charge la salariée qui conduisait l'engin motorisé, en état de choc.

Écoles: la promesse réveille l'espoir

Selon Macron, il n'y aurait «pas de fermetures d'écoles d'ici la fin du quinquennat». Une très bonne nouvelle pour les dix communes charentaises qui devaient perdre la leur à la rentrée. Maires et parents espèrent du concret «très rapidement».

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

«C'est une très bonne nouvelle!», se réjouissent maires et parents d'élèves des dix communes charentaises dont l'école devait fermer à la rentrée 2019. Selon le discours qu'Emmanuel Macron devait prononcer lundi soir en conclusion du grand débat national et que l'AFP et plusieurs médias ont diffusé depuis mardi, il n'y aurait «plus de fermeture d'école d'ici la fin du quinquennat».

«Les extraits du discours ne précisent malheureusement pas à partir de quand la mesure sera effective et si cette annonce concerne vraiment les écoles dont la fermeture était déjà actée pour la rentrée prochaine, se méfie Bernard Desse, maire du Tâtre, dont l'unique classe, en sursis depuis deux ans, devait rejoindre Touvérac à la rentrée 2019. Mais si la mesure est applicable dès maintenant, c'est vraiment très bien. Sans école c'est le bourg qui mourrait. On n'a déjà plus de commerce...»

À Magnac-Lavalette (18 élèves), «ça fait trente ans qu'on se bat pour conserver notre école», témoigne le maire, Didier Jobit. «Si son maintien est effectif, c'est une grande satisfaction. On nous martèle que l'éducation des enfants serait plus performante s'ils étaient regroupés, mais je n'y crois pas. D'anciens élèves de Magnac-Lava-



Parents et enfants de l'école de Bréville s'étaient mobilisés il y a quelques semaines pour tenter de sauver leur école. Photo archives CL

lette sont aujourd'hui médecin, chirurgien, ont de grands postes au Canada... À l'échelle de notre petite commune, on est aux petits soins pour les enfants, tous les travaux nécessaires sont toujours effectués dans l'année, on les envoie en classe de mer, de neige...»

Des voyages annuels dont profitent aussi les élèves de Voulgézac et Plassac-Rouffiac, elles aussi vouées à la fermeture. «On a aussi du ramassage scolaire en porte-à-porte, une garderie, une cantinière qui fait

elle-même ses courses et cuisine des bons petits plats...», liste Thierry Moteau, le maire. J'espère qu'on va nous laisser continuer à chouchouter nos écoliers, même s'ils ne sont que 11 ici à Voulgézac et 11 à Plassac-Rouffiac. Sinon, les élèves devront faire 6 à 8 kilomètres pour rejoindre Mouthiers ou Claix.

Les enfants de Bréville, eux, devaient être rattachés à Cherves-Richemont, à 10 kilomètres. «Ça représente plus de 30 minutes en bus chaque matin et chaque soir, même

pour des tout-petits», décrit Agnès Rousteau, la maman de Siloë, 8 ans, élève en CE2, qui jusqu'à présent n'avait qu'à traverser la route pour aller en classe. «Si notre école est vraiment sauvée, c'est un véritable soulagement», témoigne-t-elle.

«Il faut du concret très vite»

Christian Faubert, maire de La Péruse, est un peu plus mitigé. «Quoi qu'il arrive, le RPI que nous for-

mons avec Suris et Saint-Quentin [qui devaient également fermer, NDLR] aura 12 élèves de maternelle en moins à la rentrée et autant d'enfants qui partent au collège. Nous travaillons depuis un an et demi au rattachement de La Péruse et Suris avec les écoles de Roumazières et Genouillac, et Saint-Quentin à l'école de Chabanais. Si finalement nos trois communes peuvent garder leurs écoles, il faut tout réétudier et voir si c'est faisable et raisonnable», tempère-t-il.

Du côté d'Oradour-Fanais (18 élèves) ou de Bonneuil (20 élèves), les édiles sont plus enthousiasmés par la nouvelle. «C'est la meilleure façon qu'à l'état de montrer qu'il a entendu les maires et qu'il reconnaît l'importance des services publics en milieu rural», estime Roland Telmar, le maire d'Oradour-Fanais.

«Il n'est jamais trop tard pour bien faire, mais si nos écoles ne ferment plus à la rentrée, il va falloir qu'on le sache de manière certaine très vite, car beaucoup de parents ont déjà commencé à inscrire leurs enfants ailleurs», s'inquiète Gérard Gayoux, le maire de Bonneuil. Un souhait partagé par l'ensemble des élus concernés. «On va appeler l'Éducation nationale dès demain pour en savoir plus.»

Liste des écoles qui devaient fermer à la rentrée 2019 en Charente: Magnac-Lavalette, La Péruse, Suris, Saint-Quentin, Oradour-Fanais, Bonneuil, Bréville, Plassac-Rouffiac, Voulgézac, Le Tâtre.

Le trophée

Une bière charentaise récompensée

Ça mousse. La bière «XO Beer», brassée aux Gabariers à Plaizac, a été élue dimanche «meilleure bière de dégustation» du salon Planète bière à Paris. 500 bières de 100 brasseries venues du monde entier concouraient pour obtenir la Capsule d'Or. «Ce prix est une belle reconnaissance suite à un

long travail, d'autant plus belle puisque c'est le ressenti du public. Cela récompense le travail de notre maître brasseur Michael Inverardi et de notre équipe qui travaillent avec passion depuis plus de deux ans sur ce produit», explique Anthony Berthelot, directeur de la brasserie.



Deux catégories étaient récompensées: la meilleure bière de dégustation et la meilleure bière d'apéritif.

Repro CL

■ En août, Cognac attend 10.000 «cyclos» pour leur semaine fédérale ■ Les organisateurs locaux ont déjà trouvé 1.000 bénévoles, 1.500 logements et reçu 250 tonnes de matériel.

La grande caravane des cyclotouristes arrive

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Il y a de quoi donner le vertige. À l'intérieur d'un ancien chai Hennessy appartenant désormais à l'agglomération de Grand Cognac, du côté de Saint-Jacques, une halle de 2.000m² a pris des allures de petite ville en kit, l'hiver dernier. «Ici, il y a 168 blocs W-C, autant de douches, 120 lavabos, 50 chaudières...», énumère de tête le président de l'AS Verriers cyclotourisme de Châteaubernard, Jean-Louis Girard. On a réceptionné sept semi-remorques de 35 tonnes en provenance d'Épinal, où la Semaine fédérale du cyclotourisme a eu lieu l'an dernier. Tout était démonté, on s'est bien amusé à remettre ça debout.»

Tous les hôtels sont pleins

Le comité départemental a chargé le Castelbernardin de gérer le stock de matériel du 81^e rassemblement national des cyclotouristes, qui se tiendra à Cognac du 4 au 11 août prochain. Le matériel en question est celui du camping de la fédération, qui sera installé à Dizedon avec une capacité de 6.000 personnes. Cela ne suffira pas pour loger tous les touristes en deux-roues, puisqu'on en attend 10.000 et



Le matériel nécessaire à la construction du camping provisoire (6.000 places) a été réceptionné et monté cet hiver.

Photo M. B.

que c'est bien parti pour que cette prévision impressionnante devienne réalité. «On a enregistré 6.500 inscriptions depuis début janvier et on en a 300 à 400 supplémentaires chaque semaine», compte le président du comité Bernard Goyon. Comme Jean-Louis Girard, il sa-

vait que l'événement serait énorme pour y avoir participé ailleurs. Mais il ne s'imaginait pas la tâche titanesque que cela représentait. Rien que pour loger les participants, par exemple. Tous les hôtels sont pleins et outre les 6.000 places du camping de Dizedon, l'équipe a trouvé 1.500 places chez l'habitant et signé des conventions avec les internats des lycées Jean-Monnet et Louis-Delage, l'institut de formation de Cherves, l'IME Fraineau, la MFR de Triac-Lautrait... Et il manque encore des lits (lire l'encadré). Du côté humain aussi, un boulot colossal a été abattu avec le recrutement d'un millier de bénévoles, en plus des 200 fidèles petites mains du cyclotourisme charentais. Forcément, tout cela met la pression aux troupes: «Ça fait longtemps qu'on a commencé à mal dormir», souffle Bernard Goyon, qui laisse éclore un grand sourire quand on lui demande de parler des circuits concoctés pour les vi-

»

On a enregistré 6.500 inscriptions depuis début janvier et on en a 300 à 400 supplémentaires chaque semaine.

siteurs. «On en a prévu sept, ils partent tous de Cognac en étoile. Ce sera magnifique, vous verrez.» Car après trois ans d'organisation et douze mois de préparatifs intensifs, viendra le temps de la fête. Une petite semaine qui s'annonce magique pour les amateurs. Et vivifiante pour la région. Avec son budget de 1,4M€ et ses 10.000 visiteurs, l'événement table sur 4 à 5M€ de retombées économiques.

Il manque des bras et des matelas

Encore un petit effort! Comme sur le vélo, les organisateurs du comité départemental de cyclotourisme ne se reposeront que lorsque la ligne d'arrivée sera franchie. Or, il manque encore 300 bénévoles pour atteindre l'objectif de 500 volontaires. Pas de profil type, toutes les compétences seront utilisées. «Les gens qui nous ont contactés ne sont pas forcément cyclistes, note le président du comité Bernard Goyon. Souvent, ce sont des

personnes qui ont envie de participer à un grand événement et d'aider.» Huit bénévoles sur dix sont charentais. Pour les rejoindre, contacter le 06.52.26.20.66. ou l'adresse mail sf2019.benevoles@gmail.com. Le comité cherche aussi 700 places d'hébergement chez des particuliers, avec lesquels des conventions seront signées en bonne et due forme. Pour se signaler, envoyer un mail à l'adresse sf2019.hebergement@gmail.com

La question

Pourquoi vous n'allez plus aux halles?



La Ville, l'agglo et un cabinet d'études ont lancé hier le projet de réhabilitation du marché couvert.

Photo M. B.

Vous étiez fan du marché couvert de Cognac, mais vous n'y allez plus?

Vous préférez Saintes, Jarnac, le Champ-de-foire?

Votre profil pourrait bien intéresser... les halles de Cognac, justement. Hier, le groupe qui va se consacrer à la réhabilitation du site s'est réuni pour lancer officiellement l'opération.

Elle aura lieu dans le cadre du dispositif Action, cœur de ville (lire *CL* d'hier) et associe la Ville, Grand Cognac et l'État, ainsi que le cabinet d'études Hémis.

Les étapes à venir sont la création d'un groupe de concertation et d'un comité de pilotage.

Et il manque justement un profil insolite. Celui de l'ancien client déçu.

Un appel officiel sera lancé prochainement.

Un cuisinier cantonnais prend le relais du Hong Kong

Fermé depuis trois ans, le local de la table historique du boulevard Denfert-Rochereau est repris par le Cantonais Zhiguang Feng, venu de Paris.



Le cuisinier de 38 ans a repris le bail l'an dernier, lancé des travaux, avant de commencer à servir il y a un mois.

Photo M. B.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

La façade est toujours un peu terne mais l'intérieur laisse à nouveau entrer la lumière au 15, boulevard Denfert-Rochereau, où le restaurant asiatique Le Hong Kong a officié entre 1998 et 2016 en se faisant, pendant quelques années, une belle réputation en ville. Même si, sur la fin, l'établissement dirigé par Sounthong Thomas était ouvert de manière aléatoire avant de fermer sans crier gare. Le bail a été repris l'an dernier par le Chinois cantonnais Zhiguang Feng, qui a fait réaliser des travaux avant d'ouvrir Le Cantonais, le mois dernier. Les murs sont désormais blancs, la décoration plus aérée, tandis que la carte se limite à des prépa-

”

**Pas trop de sel,
pas trop de gras,
je veux promouvoir
une alimentation saine.**

rations simples (autour de 10 €) et traditionnelles. «Je cuisine comme j'aimerais manger», sourit le patron de 38 ans, qui vient de la région parisienne, où il a déjà travaillé dans la restauration. Mais pas seulement, puisque ce designer informatique de formation a débarqué à Paris en 2007 pour y exercer divers métiers dans l'alimentaire, mais aussi la blanchisserie. La cuisine étant le métier dont il rêvait et

Cognac une destination qu'il a choisie. «Je connaissais l'eau-de-vie grâce à des amis chinois qui importaient des vins et spiritueux, j'ai découvert la ville en la visitant avec eux et j'ai entendu parler de ce local vide», rapporte-t-il.

Le credo qu'il affiche est celui d'une cuisine «pas trop lourde, même s'il faut du goût». «Je ne mets pas trop de sel, pas trop de gras ni de sucre: je veux promouvoir une alimentation saine.» Pas trop d'épices non plus, clientèle européenne oblige, même si les amateurs n'ont qu'à se signaler pour se voir proposer davantage de piquant dans leur assiette.

Le Cantonais, 15, boulevard Denfert-Rochereau.
Ouvert du lundi au samedi de 12h à 14h30
et de 19h à 22h30.

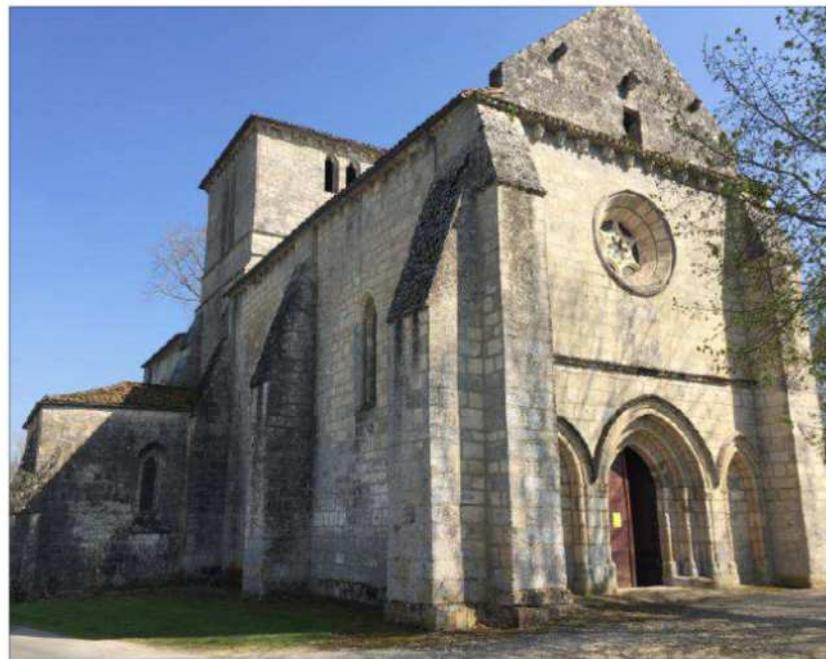


Des petits footballeurs tout chocolat

Toute la semaine, le club de football de Cognac (UAC) réunit 103 jeunes, licenciés ou non, au stade de Châteaubernard pour un stage de vacances. Organisés depuis trois ans, ces stages cartonnent: entre Toussaint, février et Pâques, 242 enfants les ont suivis cette année. Un succès au goût de miel pour l'éducateur Alvin Henry, qui encadre tout ce petit monde avec son équipe. Ou plutôt au goût de cacao puisque les enfants ont eu droit à une surprise hier. Un coq en chocolat de 5 kg offert par l'artisan Bruno Lopez, de Gensac. Comme l'œuf d'un mètre qui l'accompagnait, le volatile a été fracassé dans la joie par les petits.

Angeac-Charente soigne son église

La restauration de l'édifice est actée. Les travaux d'envergure d'un coût de 800.000€ débiteront en septembre par la consolidation des charpentes.



Après des années d'attente, l'église Saint-Pierre va faire l'objet d'une profonde restauration, qui va s'étirer sur une année.

Photo G. B.

Gilles BIOLLEY
gbiolley@charentelibre.fr

La confirmation officielle est tombée par courrier mardi, à la grande satisfaction de Christian Dufront. «C'est une bonne nouvelle et un bon coup de pouce. L'église Saint-Pierre, c'est aussi l'histoire de la commune, et elle avait bien besoin qu'on s'occupe d'elle», souligne le maire. 100 000 euros, une belle somme en effet, consentie par la région Nouvelle-Aquitaine pour la restauration de cet édifice daté du XIV^e siècle. Elle débutera en septembre prochain. Cette subvention s'ajoute aux aides à venir de l'État, du Département et de la mairie, autres cofinanceurs de ce projet d'un montant total avoisinant les 800 000 euros HT. «Une grosse opération», consent Jérôme Baguet, l'architecte de Limoges retenu pour mener le projet, en association avec sa consœur Nathalie Aubin, de l'île de Ré. Ces deux spécialistes des restaurations de monuments anciens se relaieront à tour de rôle au sein de ce chantier d'une durée estimée à un an, à raison de deux tranches de travaux de six mois, la première, la plus importante, d'un coût total de 435 000 euros HT.

«Deux autres pourraient suivre si la municipalité le souhaite, pour s'occuper des extérieurs», entrevint Jérôme Baguet.

Un grand lifting

Dans l'immédiat et au regard du coût déjà prévu, cette éventualité n'est pas à l'ordre du jour. «Pour ça, on verra plus tard. On va d'abord reprendre notre souffle», rapporte Christian Dufront, qui a joué les écoreuils depuis trois ans avec son conseil pour faire face à la note. «On a mis un peu d'argent chaque année au budget, en prévision.» Soit 30 % du coût total pour ce qui la concerne, un peu plus de 200 000 euros (HT). L'urgence concerne en effet la partie intérieure de cette église gothique protégée, inscrite aux Monuments historiques depuis 1992. Et dont la particularité tient à l'existence d'une fontaine en sous-sol située juste sous l'autel. «Elle connaît de gros problèmes de charpente», indique Jérôme Baguet, lequel va donc commencer cette restauration par sa reprise. «On va revoir avec toutes les couvertures, toitures, et les parements en pierre de la tour clocher. On en fera de même

»

On va revoir avec la charpente toutes les couvertures, toitures, et les parements en pierre de la tour clocher. On en fera de même avec le beffroi, hors service depuis un bon moment.

avec le beffroi, hors service depuis un bon moment.» La première tranche de travaux s'ouvrira donc à l'est de l'église, précisément autour de son cœur et de la tour clocher, la seconde concernera la nef et la chapelle nord. Une souscription de la Fondation du patrimoine a également été lancée pour financer ce chantier, ce qui pourrait encore alléger la facture communale.

JARNAC

L'extension du lotissement Saute-Ageasse s'achève

Avec un ordre du jour relativement bref, le conseil municipal de Jarnac a géré les dossiers en moins d'une heure. Parmi les fils rouges, l'extension du lotissement Saute-Ageasse (Photo C.U.). «Les travaux sont en voie d'achèvement, le goudronnage est prévu cette semaine», a confié Claude Charrier, adjoint en charge des travaux. Les prix et modalités de vente des terrains ont été adoptés à l'unanimité: 42,58 € le m² pour l'acquisition de l'un des 21 lots qui couvrent 13 880 m², soit une moyenne de 661 m² par lot. «Ce lotissement est bien situé, le prix de vente est raisonnable», a conclu le maire François Raby, qui a précisé que la moitié des lots sont déjà préréservés. Le projet d'aménagement de l'entrée est de Jarnac a quelque peu animé les débats. Au nom de l'opposition, Jean-Denis Barré a réagi: «Nous ne sommes pas contre ce projet, mais nous contestons la procédure. Nous souhaiterions plus d'informations sur le financement et le calendrier des travaux.»

François Raby a répondu: «C'est un accord de validation pour démarrer l'étude, avant de déterminer le calendrier», avant de préciser que la même procédure avait été mise en place pour le lancement de la maison de santé. Un changement de formulation a permis une adoption à l'unanimité. Un autre projet phare dont l'étude va être lancée concernera l'aménagement de la rue Pasteur et de l'avenue du Général-Leclerc, avec l'entrée de l'agglomération et la mise en valeur de la traversée de la ville. En bref: une porte automatique pour l'accès au marché couvert sera mise en place cette semaine; la voie nouvelle pour accès à la maison de santé est baptisée «allée du Pré-Vigier»; une participation de 20 euros sera demandée aux particuliers pour la destruction des nids de frelons asiatiques. «Le retard de sept mois pour les travaux rue de l'Aumônerie était dû à des appels d'offres infructueux menés par le Sdeg, un déblocage des travaux est à l'étude», a confié Claude Charrier.



PATRIMOINE

Les balets des moulins rénovés à Javrezac



Créée en février 2017, l'association pour le renouveau des balets des moulins de Javrezac a atteint ses objectifs. Grâce aux fonds collectés et aux dons (environ 3.000 euros), d'une trentaine de donateurs de la commune et d'ailleurs, ainsi que 8.000€ donnés par les entreprises locales, petites et grandes. Ces dons ont permis la rénovation du petit patrimoine dans les règles de l'art, afin d'atteindre les objectifs qui concernaient la conservation de ce lieu pour l'avenir. Un panneau informatif racontera l'histoire des moulins de Javrezac. La maçonnerie, la charpente, la menuiserie, les peintures et autres travaux ont été réalisés durant ces deux années afin de retrouver l'éclat du passé. Il est maintenant temps de préparer l'inauguration, qui pourrait se dérouler lors de la Journée européenne des moulins et du patrimoine meulier du dimanche 19 mai à 11 heures. Cette journée sera préparée en liaison entre l'association et la mairie. Des panneaux ont été installés à l'entrée du site. Néanmoins, pour l'inauguration, le stationnement des véhicules sera limité aux parkings de la rue des Borderies et de la rue de l'Antenne et celui de la salle des fêtes.

RELIGION

Horaires des messes pascales. Les offices religieux sont programmés ainsi: ce jeudi 18 à Sigogne à 17h, confessions; à 18h30, messe; adoration jusqu'à 22h.

Charente Libre Recherche PORTEUR (H/F) Jarnac

Investissement dans les travaux

Pascale Belle, la maire de Javrezac, a réuni le conseil lundi pour une présentation du plan de déplacement à l'échelle du territoire, avant d'aborder le premier point à l'ordre du jour: le suivi des travaux à la salle des fêtes, présenté par Michel Autret et Bernard Sanfourche.

Les entreprises avancent à un bon rythme avec la pose des cloisons, des portes et fenêtres, de l'électricité où il y a des petites difficultés avec Enedis. Elles seront réglées normalement en fin de mois, avec le branchement définitif, le carrelage.

À l'extérieur, l'accès PMR, le crépi, les peintures sont en cours. Pour la peinture intérieure, des devis ont été sollicités. Le plancher sera vitrifié dès que les travaux de peinture seront effectués.

Vandalisme. Lundi 1^{er} avril, les personnels des services techniques ont constaté qu'il n'y avait plus de frein sur le camion plateau Iveco. La maire souhaite qu'il soit étudié un aménagement pour sécuriser les lieux et par la même occasion envisager la construction d'un chenil pour être en conformité avec la réglementation.

Voirie. Dans le cadre du plan prévisionnel de voirie et du budget, le chemin des Es-sarts commun avec Cherves-Richemont et le chemin de Gâtechien, sont retenus au titre de l'année 2019.

Café citoyen. Suite au thème retenu, la pollution lumineuse, la maire propose une réflexion sur le fonctionnement de l'éclairage public pour une période test de juin 2019 à mai 2020 avec des plages horaires, en fonction des saisons, des événements culturels et la réalisation d'aménagements de point lumineux réfléchissant sur certaines zones de voirie.

Sivu de restauration de la Vallée de l'Antenne. Le remboursement à Saint-Sulpice des heures effectuées par un agent communal est adopté (2 abstentions, 1 contre). Les opérations de dissolution du Sivu sont arrêtées, la commune recevra 33 681,72 € suite à la vente du bâtiment.

Le défi de la reconstruction

Un concours international d'architectes, un soutien fiscal aux dons et un projet de loi pour une souscription nationale: le Premier ministre a annoncé hier une série de mesures pour tenir le défi de reconstruire Notre-Dame de Paris en cinq ans lancé la veille par le président Emmanuel Macron.

«C'est un défi immense, une responsabilité historique, le chantier de notre génération et pour les générations qui nous succéderont», a déclaré Edouard Philippe à l'issue d'un Conseil des ministres entièrement dédié à la reconstruction de Notre-Dame ravagée par un incendie lundi soir, et pour laquelle toutes les cathédrales de France ont sonné hier à 18h50.

La mairie de Paris a, de son côté, annoncé la tenue d'une cérémonie d'hommage à «celles et ceux qui ont contribué à sauver» Notre-Dame, aujourd'hui à 16h15 sur le parvis de l'Hôtel de Ville, à quelques centaines de mètres de la cathédrale.

«Un impératif collectif»

Emmanuel Macron présidait hier après-midi une réunion pour le lancement de la reconstruction. «Nous rebâtirons la cathédrale plus belle encore et je veux que ce soit achevé d'ici cinq années», avait déclaré dans une allocution télévisée mardi soir le chef de l'Etat, qui avait annulé lundi en catastrophe, en raison de l'incendie, son intervention en réponse à

»

C'est un défi immense, une responsabilité historique [...].

la crise des «gilets jaunes» et au grand débat.

Cet objectif marque «la volonté de porter un projet ambitieux pour montrer que cette reconstruction est un impératif collectif», a justifié Edouard Philippe alors qu'on lui faisait remarquer

Emmanuel Macron veut achever d'ici cinq ans la reconstruction de Notre-Dame, dévastée par un incendie lundi. La France a-t-elle toutefois les moyens humains et matériels de répondre à l'ambition présidentielle alors que le chantier s'annonce titanesque?

En cinq ans, on fait quoi?

«C'est tenable mais il faut faire un bon choix technologique», a expliqué l'architecte Jean-Michel Willmotte hier sur France Inter. «Vu le choix du président de la République, il faut absolument utiliser des matériaux de synthèse.»

«On peut très bien y arriver avec des multinationales qui vont construire ça à toute vitesse comme on fait une tour à La Dé-

- Soutien fiscal, projet de loi et concours d'architectes
- L'exécutif a dévoilé hier ses mesures pour soutenir le chantier de reconstruction de Notre-Dame que le président souhaite voir aboutir sous cinq ans.



Selon les estimations, le coût de la reconstruction de Notre-Dame est compris entre 600 millions et un milliard d'euros. PHOTO AFP

que la date visée coïncide avec l'échéance des Jeux Olympiques de 2024.

Le Premier ministre a annoncé un projet de loi pour donner un cadre légal à ces dons, avec en particulier une réduction fiscale dérogatoire de 75 % pour ceux de particuliers jusqu'à 1.000 euros, contre 66 % au-delà de cette somme, tandis que «les entreprises bénéficieront des réductions d'impôts, dites de mécénat, dans les conditions actuelles.»

Reconstruire la flèche?

Concernant la flèche effondrée, un concours international d'architectes sera lancé. Il devra

«trancher la question de savoir s'il faut reconstruire une flèche, s'il faut la reconstruire dans les mêmes conditions, à l'identique» de celle imaginée par Eugène Viollet-le-Duc au 19^e siècle, «ou s'il faut (...) se doter d'une nouvelle flèche adaptée aux techniques et enjeux de notre époque». Mais reconstruire la cathédrale sans sa flèche serait «l'amputer», a estimé l'arrière-arrière petit-fils de l'architecte.

Connaît-on le coût total du chantier de reconstruction du monument historique le plus visité en Europe (12 millions de touristes en 2017)? «Non», a laconiquement répondu Edouard Philippe. Déjà les contributions ont afflué

en masse, d'Apple à la Banque centrale européenne en passant

Le chiffre
14.4M

Un total de 14,4 millions de téléspectateurs ont regardé mardi soir l'allocution télévisée du président de la République, lors de laquelle il a fixé l'objectif de reconstruire Notre-Dame de Paris d'ici cinq ans.

Le délai de cinq ans est-il tenable?

«Cinq ans, c'est court. Surtout, cela signifie trois-quatre ans de travaux réels car avant il y a une phase de sécurisation de plusieurs mois et de six-sept mois pour les diagnostics à la condition de mettre les moyens humains», a réagi Frédéric Létoffé, co-président du Groupement des entreprises de restauration de monuments historiques (GMH).

Indépendamment du choix des matériaux retenus pour recons-

truire, il rappelle lui qu'il y a des durées incompressibles, notamment le séchage qui peut «prendre des mois».

C'est plus long de reconstruire à l'identique?

«Reconstruire à l'identique, aujourd'hui c'est possible humainement et techniquement», rassure François Asselin, président de la CPME et spécialiste de la restauration de charpentes anciennes.

D'autant que les travaux du professeur d'art américain Andrew Talon ont déjà permis de numériser grandement au laser les recoins de

la cathédrale.

«On peut construire un stade en deux ans, mais si on veut utiliser un système traditionnel (pour reconstruire), ce sera bien plus (long) que cinq ans», prévient Willmotte, qui préconise de remplacer le bois de la charpente et le plomb de la couverture par du métal et du titane. «Ça, ça ne brûle pas.»

A-t-on les moyens humains et matériels pour mener ce chantier?

La reconstruction de Notre-Dame risque d'être confrontée «à un manque de main d'œuvre en

Des dons et des polémiques

Alors que les promesses de dons s'élevaient hier à près de 850 millions d'euros, plusieurs partis d'opposition ont dénoncé «l'opération de communication» de grandes entreprises et grosses fortunes qui annoncent des sommes très importantes pour la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris. «On ne peut pas faire de la préservation de notre patrimoine une grande opération de communication comme certains sont en train de faire», a accusé sur LCI Manon Aubry, tête de liste de la France Insoumise (LFI) aux élections européennes, dénonçant «une espèce de course à l'échafaud de l'entreprise qui donnerait le plus tout en revendiquant l'exonération d'impôt». «J'ai l'impression d'avoir le classement des entreprises présentes et des personnes présentes dans les paradis fiscaux», a-t-elle ironisé.

par des milliers d'anonymes, atteignant près des 850 millions hier. Le géant pétrolier Total a offert 100 millions, comme la famille Pinault; le groupe LVMH et la famille Arnault, première fortune de France, 200 millions, de même que la famille Betencourt-Meyers et le groupe L'Oréal.

La mairie de Paris, qui a accueilli plusieurs œuvres sauvées des flammes, a débloqué 50 millions d'euros.

Mais la mobilisation éclair de milliardaires et de grands groupes est critiquée par des responsables politiques (voir encadré) déplorant leur implication bien moindre contre «la misère sociale». Face au tollé, la famille Pinault a renoncé à sa réduction d'impôts.

«Nous devons nous réjouir de ce que des personnes physiques très nombreuses et parfois très modestes, que des personnes physiques moins nombreuses et parfois très riches, que des entreprises souhaitent participer à l'effort de reconstruction», a répondu Edouard Philippe.

tailleurs de pierre, charpentiers et couvreurs», a averti mardi le secrétaire général des Compagnons du devoir Jean-Claude Bellanger. Selon lui, il faudrait recruter en apprentissage 100 tailleurs de pierre, 150 charpentiers et 200 couvreurs.

«Notre secteur souffre de manque de jeunes, d'engouement pour ces métiers (mais) on a la capacité de mobiliser du personnel qualifié», veut pourtant croire Frédéric Létoffé. «Et nous avons en France l'ensemble des matériaux à disposition, que ce soit le bois, la pierre, le zinc, le cuivre, le plomb.» L'assureur Groupama, propriétaire de forêts en Normandie, a même offert les 1.300 chênes centenaires nécessaires à une reconstruction à l'identique.

Macron crispe l'opposition

«Le compte n'y est pas», absence de mesures écologiques, une partie de l'opposition semblait hérissée hier par les mesures du président qui ont fuité dans la presse mardi.

Les oppositions ont raillé hier le «rafistolage» et dénoncé les absences, notamment celle de l'écologie, dans les mesures qu'Emmanuel Macron devait annoncer lundi soir pour la sortie du grand débat. Baisse d'impôts pour les classes moyennes, réindexation des petites retraites, référendums locaux et suppression de l'ENA figuraient parmi les principales réponses du président de la République à la crise des «gilets jaunes», selon le projet d'allocation. Présentée comme le grand tournant, l'allocation avait finalement été annulée en raison de l'incendie de Notre-Dame. Mais plusieurs médias ont dévoilé mardi les annonces.

Il promettait de renverser la table, il a renversé un tabouret.

«J'ai vraiment le sentiment que c'est du rafistolage», a critiqué sur LCI Manon Aubry, tête de liste de

Absence de mesures écologiques

la France Insoumise (LFI) aux élections européennes. «Pour le moment, le compte n'y est pas», a-t-elle ajouté, en énumérant les mesures toujours souhaitées par LFI: hausse du SMIC, TVA à taux zéro sur les produits de première nécessité, rétablissement de l'ISF, 14 tranches d'impôt sur le revenu.



«J'ai vraiment le sentiment que c'est du rafistolage», s'est agacée Manon Aubry, tête de liste de la France Insoumise aux élections européennes, en référence aux mesures décidées par le chef de l'Etat.

Photo AFP

«Il promettait de renverser la table, il a renversé un tabouret», a déploré le Premier secrétaire du PS Olivier Faure. «Malheureusement, de ce qu'on a pu lire, il n'y avait absolument rien qui permette de penser qu'on soit à la hauteur de l'ambition qu'il faudrait afficher pour la biodiversité et pour l'environnement, a-t-il ajouté.

«Malheureusement dans ce qui a fuité (...) il n'y a pas un mot sur l'écologie, alors que contrairement à la restitution qui a été faite par le Premier ministre, c'est une priorité pour les Françaises et les Français», a abondé le porte-parole d'EELV Julien Bayou sur BFMTV.

«Malheureusement dans ce qui a fuité (...) il n'y a pas un mot sur l'écologie, alors que contrairement à la restitution qui a été faite par le Premier ministre, c'est une priorité pour les Françaises et les Français», a abondé le porte-parole d'EELV Julien Bayou sur BFMTV.

Santé Le dioxyde de titane bientôt interdit

Le dioxyde de titane, un additif controversé contenu entre autres dans les confiseries (photo AFP), «sera interdit dans les denrées alimentaires à partir du 1^{er} janvier 2020», ont annoncé hier les ministères de la Transition



écologique et de l'Economie. «Un arrêté suspendant la mise sur le marché des denrées alimentaires contenant l'additif E171 (qui désigne le dioxyde de titane sur les emballages, NDLR) à partir du 1^{er} janvier 2020 a été signé et sera publié dans les meilleurs délais», selon un communiqué. Cette décision a été prise après la publication d'un avis de l'agence sanitaire Anses qui n'avait pu lever les incertitudes sur l'innocuité de cette substance utilisée principalement comme colorant. Cet arrêté sera notifié à l'Union européenne car le dioxyde de titane bénéficie d'une autorisation délivrée au niveau de l'UE.

Cet après-midi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



HIER



Voilé

De nombreux passages nuageux élevés viennent souvent voiler le ciel, et deviennent plus épais en fin de journée sur le Sud de la région.

Rebâtir en cinq ans, ça va être compliqué

NOTRE-DAME DE PARIS Emmanuel Macron assure que la cathédrale sera reconstruite pour les Jeux Olympiques de 2024. Un délai qui suscite le scepticisme des professionnels

Benoît Lasserre
b.lasserre@sudouest.fr

Emmanuel Macron avait-il en tête les gratte-ciels chinois ou qatariens qui se construisent parfois en moins d'un an ? En annonçant que le chantier de reconstruction de Notre-Dame de Paris serait achevé dans cinq ans, pour l'ouverture des Jeux Olympiques de 2024, le chef de l'État semble avoir pris son désir pour la réalité.

1 L'argent ne va pas manquer, mais le temps si

Avec les centaines de millions d'euros déjà versés par les mécènes et par les plus riches entreprises françaises (déductible des impôts, lire ci-contre), et en attendant la souscription nationale que va lancer l'État, il y aura presque de quoi construire une deuxième cathédrale.

L'argent ne fera donc pas défaut. Le temps en revanche... Pour Alain Loisier, l'un des plus aguerris des architectes bordelais, l'annonce d'Emmanuel Macron « est une ineptie ». « Avant de pouvoir évacuer tous les gravats de l'édifice, il va falloir le sécuriser car il est impossible d'envoyer des gens travailler avec un risque d'effondrement. Il faudra étayer, donc prévoir des échafaudages puis entamer le diagnostic de la structure. »

Un délai actuellement difficile à évaluer mais, autant au Qatar, la sécurité des personnes travaillant sur un chantier n'est pas la toute première des priorités, en France, il est peu probable que les Olympiades de 2024 fassent oublier la réglementation en vigueur.

« Un élément peut heureusement raccourcir les délais, note l'architecte bordelais. Grâce à un passionné américain (le professeur d'art Andrew Tallon, NDLR), on dispose d'une modélisation numérique de la cathédrale au centimètre près. Cela sera très utile pour la reconstruction. »

2 Reconstruire à l'identique ? Le débat peut s'éterniser

Il n'y a pas que la réglementation qui, en France, prolonge les procédures. Notre pays adore les débats et ceux-ci peuvent durer longtemps. Très longtemps...

Et alors même que les braises n'étaient pas toutes refroidies à Notre-Dame, les esprits commencent à s'échauffer. Faut-il reconstruire la flèche de 93 mètres à l'identique de celle que Viollet-le-Duc fit édifier en 1860 - qui n'était déjà pas

là d'origine - ou faut-il la « moderniser » ? On peut s'attendre à lire des dizaines et des dizaines de tribunes dans les journaux et les magazines spécialisés.

Hier, le gouvernement a pris l'initiative de lancer un concours international d'architecture. Une idée que salue Alain Loisier. « Un concours peut aller vite et, pendant qu'il se déroule, le reste des travaux peut avancer, notamment sur la charpente et la toiture, hors périmètre pour la reconstruction de la flèche. Ce concours

Alors même que les braises n'étaient pas toutes refroidies à Notre-Dame, les esprits commencent à s'échauffer. Faut-il reconstruire la flèche à l'identique ?

permettra de trancher entre partisans de l'identique et ceux de la modernité, sachant que les grands mécènes qui donneront leur avis. » Resterà la procédure d'appel d'offres

3 Bois, béton, acier, quel matériau sera choisi ?

Le choix du matériau dépendra bien sûr du précédent : reconstruction à l'identique ou pas. Le bois a ses défenseurs (lire ci-contre) mais, rappelle Alain Loisier, « même les tonneliers de cognac ont du mal à s'approvisionner en chêne. Il faudra décider si on veut du bois français ou si on accepte le bois étranger. »

D'ores et déjà, Alain Rousset, le président de Nouvelle-Aquitaine, a proposé l'aide de la sylviculture régionale. Il suggère également de faire du lycée des métiers du bâtiment de Felletin (dans la Creuse) la base arrière du chantier de reconstruction.

Cela dit, d'autres joyaux du patrimoine ont été reconstitués avec du béton armé (Parlement de Rennes, cathédrale de Reims) ou avec une structure métallique (cathédrale de Chartres) qui, à défaut d'authenticité historique, garantiraient plus de rapidité.

Sans oublier d'autres matériaux plus contemporains et plus légers qui éviteraient de peser sur la structure de la cathédrale. La décision appartiendra à l'État, sachant que, quelle qu'elle soit, elle sera critiquée.



La flèche doit-elle être reconstruite sur le toit ? Faut-il privilégier le bois pour la charpente ? Les questions ne manquent pas alors que les braises fument encore à Notre-Dame. PHOTOS AFP

3 QUESTIONS À...

Alain Lespiaucq
Président national des compagnons charpentiers

Installé à Saint-Vincent-de-Tyrosse, d'où son surnom de « Landais, la clé des cœurs », Alain Lespiaucq est le président national des compagnons charpentiers des devoirs.

1 Les compagnons charpentiers ne veulent pas rester inactifs après l'incendie de Notre-Dame

Pour nous, c'est impossible. Le compagnonnage est né de la construction des cathédrales dont Notre-Dame de Paris. Cet incendie nous bouleverse donc d'autant plus que c'est le travail de nos très lointains prédécesseurs, ceux qui nous ont transmis leur art et leur savoir, qui est parti en cendres lundi soir. Il y a en France environ 8 000 compagnons charpentiers, aucun n'a pu rester insensible face à ces terribles images de Notre-Dame en feu. Un toast que j'ai reçu en témoignage.



Alain Lespiaucq. PHOTO CLAU DOREL

2 Précisément, que pouvez-vous faire pour Notre-Dame ?

Je parle au nom des compagnons charpentiers de la Fédération compagnonnique, l'une des trois sociétés avec l'Union compagnonnique et l'Association ouvrière. Samedi, nous avons une réunion à Lons (64) et nous allons évidemment évoquer Notre-Dame. Tous les compagnons charpentiers sont prêts à travailler pour restaurer la cathédrale. À donner bénévolement une semaine ou plus pour redonner un toit à Notre-Dame. C'est un appel que je lance au gouvernement. Il

doit y avoir un moyen juridique de nous confier ce chantier. Si le gouvernement le veut, il le peut.

3 Pour vous, le toit de Notre-Dame ne peut être qu'en bois

Au regard de ce que je vous ai dit sur la construction des cathédrales et la préservation du patrimoine, je n'imagine pas le contraire. Une structure en métal aurait fondu à 600 degrés et la cathédrale se serait effondrée. Le bois est plus résistant au feu et, aujourd'hui, il y a des techniques pour le rendre plus ignifuge. Cela dit, on ne pourra évidemment pas retrouver une charpente comme celle du XIII^e siècle. Le chêne français est d'excellente qualité et on en exporte beaucoup. Mais le séchage peut durer jusqu'à quarante ans. On pourrait alors utiliser la technique du chêne lamellé-collé. C'est certes moins glamour que le chêne massif, mais ça ne se verra pas et, surtout, il pourrait sécher dans le délai voulu par le président Macron.

Recueilli par B. L.



À La Rochelle, le chantier arrive à terme, six ans après...

CHARENTE-MARITIME

Le 28 juin 2013, l'hôtel de ville rochelais a été ravagé par un incendie. Cet automne, il devrait rouvrir enfin ses portes

Il y a six ans, les Rochelais, traumatisés, voyaient la toiture et la charpente de leur hôtel de ville partir en fumée. Cet automne, La Rochelle se prépare à célébrer la réouverture de ce monument historique central datant des XV^e et XVI^e siècles.

Le mandat de Jean-François Fountaine (le maire divers gauche de La Rochelle) a été jalonné par les évolutions du chantier de bâtiment qu'il n'a jamais habité en tant que maire. « Le plus long, ce fut le début des travaux : la purge et le renforcement. Il a fallu ausculter chaque pierre et vérifier ce qui était resté solide, ce qu'il fallait remplacer. La façade, par exemple, a été renforcée par des poteaux en béton qui, évidemment, ne se voient pas maintenant que le chantier touche à sa fin. Des poutres avaient été brisées par le feu mais d'autres, simplement altérées par les flammes ont dû aussi être changées... »

« **Extrêmement ambitieux** » Le maire rochelais fait, de lui-même, le parallèle avec la situation de Notre-Dame de Paris. « Le travail pour conforter ce qui doit l'être et pour démonter les parties du bâtiment qui ont été fragilisées va nécessiter beaucoup de temps. Cela se comptera en mois, voire en années. » Fort de sa petite expérience avec son hôtel de ville, Jean-François Fountaine se contente dans un sourire de trouver « extrêmement ambitieux » le délai de cinq ans pour reconstruire Notre-Dame.



L'hôtel de ville devrait rouvrir à l'automne. PHOTO ARCHIVES X. LEOTY

La Rochelle a attendu durant trois ans le permis de construire nécessaire au début de la rénovation de son hôtel de ville. « Il nous a fallu trouver une solution harmonieuse pour garantir l'accessibilité du bâtiment et respecter les conditions imposées notamment par les pompiers. »

Si la question de l'accessibilité est forcément différente pour Notre-Dame, celle de la sécurité se posera aussi à Paris, au moment de choisir les matériaux de reconstruction. Un impératif normatif qui, selon le maire de La Rochelle, a abouti pour son hôtel de ville à une charpente faisant la part belle à du bois lamellé-collé.

Au final, les Rochelais n'ont pas mal vécu ce chantier. « Les délais (trois ans de travaux) et les coûts (21,5 millions d'euros) ont été parfaitement maîtrisés grâce à la qualité des études faites en amont du chantier », souligne Jean-François Fountaine. Le vécu rochelais sonne comme une invitation à ne rien hâter avant de démarrer le chantier de la reconstruction de Notre-Dame.

Luc Bourrianne

Et ailleurs

D'autres joyaux du patrimoine français ont été ravagés par les flammes et leur restauration a requis plus de cinq ans de chantier. Il aura fallu trente-trois ans (1975-2008) pour rendre sa toiture à la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes. Détruit par un incendie après une manifestation de marins-pêcheurs en 1994, le Parlement de Bretagne à Rennes (XVII^e siècle) est reconstruit à l'identique en dix ans. Martyrisée par les bombardements de la Grande Guerre, la cathédrale de Reims sera en chantier entre 1919 et 1938. En Dordogne, le château de Hautefort est ravagé par les flammes en août 1968. Ce n'est qu'en 1977 qu'il rouvrira enfin ses portes au public.

Des dons supportés par les contribuables

POLÉMIQUE Les grandes entreprises communiquent sur des dons défiscalisés

Hier soir, le milliard d'euros de promesses de dons était probablement franchi. Passé le moment de sidération, ce sont les grands groupes et les grandes fortunes françaises qui ont ouvert le bal des annonces : 100 millions d'euros pour François-Henri Pinault (Kering), 200 millions pour Bernard Arnault (LVMH), 200 millions d'euros, encore, pour les Bettencourt-Meyers (L'Oréal), 200 millions d'euros, toujours, pour Total. Aucun des communiqués des bienfaiteurs ne mentionnait que leur générosité serait en grande partie financée par les contribuables.

Depuis une loi votée en 2003, à l'initiative du ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon, le mécénat

d'entreprise bénéficie d'avantages fiscaux : 60 % des sommes versées sont déductibles de l'impôt sur les sociétés. Un système sans équivalent en Europe. Le musée d'art contemporain édifié par la fondation Louis-Vuitton (LVMH) à Paris a, ainsi, coûté la bagatelle de 500 millions d'euros aux finances publiques.

En ces temps de gilets jaunes, le sujet est devenu hautement inflammable. De peur d'être assimilé à ces milliardaires plus sensibles aux cathédrales qu'à la misère sociale, François-Henri Pinault s'est empressé de renoncer à ce bonus fiscal pour ne pas entacher l'image de son groupe. Mais, pour l'instant, il n'a pas suscité beaucoup de vocations. Édouard Philippe a confirmé, hier, que les dons pour Notre-Dame continueraient à bénéficier de ce taux. Il sera porté à 75 % mais uniquement pour les contributions inférieures à 1 000 euros.

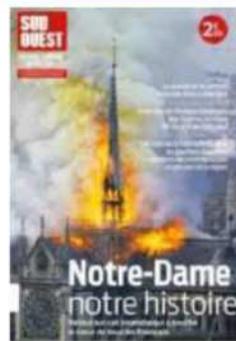
Dominique Richard

UN HORS-SÉRIE COLLECTOR DE « SUD OUEST »

Suite à l'incendie survenu à la cathédrale Notre-Dame de Paris, lundi soir, la rédaction de « Sud Ouest » propose un hors-série collector. Il sera en vente dès samedi et les bénéfices seront reversés à la Fondation du patrimoine afin de participer à la reconstruction de l'édifice.

Minute par minute, vous pourrez revivre cet événement qui a bouleversé tous les Français et suscité une onde de choc dans le pays, comme à l'étranger. Nous vous raconterons aussi la grande histoire et les petites anecdotes du bâtiment. Nous avons également retracé le déroulement de son édification entre 1163 et 1345, autant d'années qui viennent éclairer une période de l'histoire de

France. Ancien évêque d'Angoulême, homme de lettres et membre de l'Académie française, Monseigneur Dagens nous a accordés un moment pour revenir sur ce fait divers dont la portée affecte au-delà de la seule communauté catholique. Nous avons, aussi, fouillé dans la littérature, la peinture, la chanson et le cinéma pour voir à quel point Notre-Dame inspire les arts. Enfin, des statues miraculeusement mises à l'abri une semaine plus tôt à Périgueux, jusqu'au témoignage de deux frères souletins qui furent les gardiens de la cathédrale, nous avons souhaité illustrer avec un prisme régional cet événement qui aura profondément marqué la semaine.



Hors-série Collector, en vente samedi dans les kiosques au prix de 2,90 €.

Mais pourquoi les Français sont-ils si mauvais en anglais ?

PAU Professeur d'anglais en collège et lycée, Fabien Debeaux décrypte dans un essai, pourquoi les Français ont tant de mal avec la langue de Shakespeare

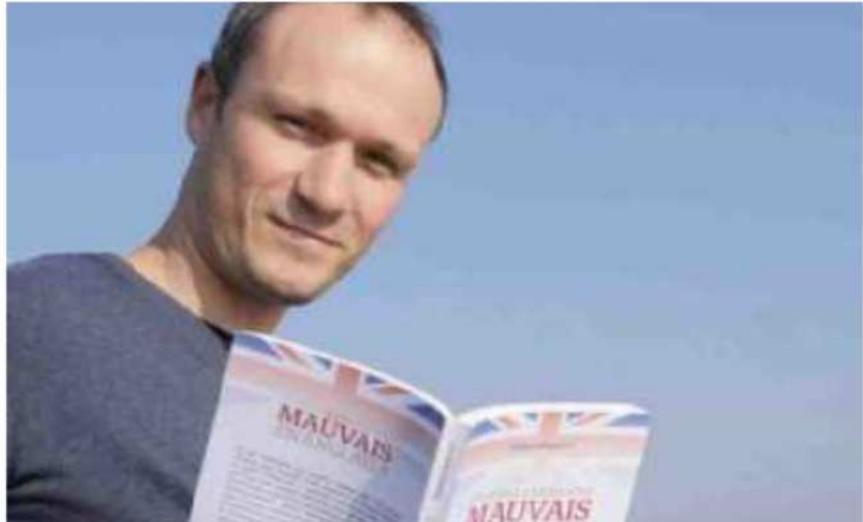
Alors que le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, présente aujourd'hui son plan pour l'apprentissage des langues étrangères, Fabien Debeaux, diplômé en langue, littérature et civilisation anglaise des universités de Pau et Wollongong (Australie) publie un essai (1), dans lequel il analyse ce mal français qui fait de nos compatriotes les mauvais élèves de la classe en matière de pratique de l'anglais.

« Sud Ouest » 75% des élèves en fin de collège n'arrivent pas à se faire comprendre en anglais. Comment l'expliquez-vous ?

Fabien Debeaux Même si l'étude du Cnesco (Conseil national d'évaluation du système scolaire) auquel vous faites allusion, note également une amélioration de la compréhension de la langue anglaise par les collégiens depuis 2010, il est indéniable que l'enseignement de l'anglais pose aujourd'hui de nombreuses questions. La plus évidente reste l'emploi du temps des collégiens : trois heures de cours par semaine dans une classe de 30 élèves, ça n'est pas assez. On peut aussi s'interroger sur la pertinence des méthodes utilisées, la formation des maîtres à l'école primaire et maternelle, où un enseignement plus précoce de l'anglais semble incontournable. Mais pour moi, le mal est plus profond.

C'est-à-dire ? Les Français seraient donc hermétiques à l'anglais ?

Pas forcément. Nous sommes même avantagés au départ pour parler anglais, par rapport à des russophones, arabophones ou ja-



Fabien Debeaux donne aussi des clefs pour progresser.

PHOTO BERTRAND LAPÈGUE

ponophones. Que ce soit dans le vocabulaire, la grammaire, la phonétique, la phonologie, grâce à leurs influences mutuelles et les emprunts au latin, le français et l'anglais ont un nombre inimaginable de points communs. 70 % du vocabulaire est partagé. Mais il y a beaucoup de faux amis. Et ces ressemblances nous induisent souvent en erreur.

Alors qu'est-ce qui coince aujourd'hui ?

La langue anglaise est en réalité avant tout germanique. Ce qui avantage les Suédois, Danois ou Allemands. Le vocabulaire du quotidien, la représentation du temps et de l'espace, la formation des questions, le groupe nominal, sont très différents du français. La prononciation et l'intonation sont également très éloignées des nôtres. Alors que les langues germaniques, elles, ont beaucoup de points communs avec l'anglais.

Un Français ne pourra donc jamais parfaitement maîtriser l'anglais ?

Si, de nombreux Français parlent et écrivent très bien l'anglais. Les gens voyagent et la diffusion en VO de séries sur Netflix, par exemple, a aidé les jeunes à progresser. Mais seule une enfance en milieu anglophone permet au cerveau d'intégrer toutes les subtilités. Même pour les meilleurs, dès le premier mot ou au bout d'une demi-heure, un anglophone finira toujours par nous poser la question qui fâche : « Excuse me, where are you from ? » Mais on peut tout de même se corriger. J'essaie de donner quelques clefs. Ceci dit, les anglophones ne sont pas non plus très à l'aise dans la langue de Molière. Il faut donc se déculpabiliser et décomplexer.

Recueilli par Olivier Bonnefon

(1) « Pourquoi sommes nous mauvais en anglais ? », par Fabien Debeaux, aux éditions L'Harmattan, 230 pages, 23,5 €.

Moins d'impôts pour les classes moyennes

FISCALITÉ Les annonces reportées d'Emmanuel Macron visent à leur redonner du pouvoir d'achat via un abaissement des taux d'imposition sur le revenu

Dominique Richard
d.richard@sudouest.fr

L'incendie de Notre-Dame a reporté sine die les annonces fiscales que devait faire Emmanuel Macron à l'issue du Grand Débat. Elles ont malgré tout fini par fuiter, son allocution ayant été enregistrée avant que ne se déclare le sinistre. Les mesures envisagées visent essentiellement à redonner du pouvoir d'achat aux classes moyennes via deux dispositifs qui s'ajoutent à la suppression programmée de la taxe d'habitation : l'adoucissement de l'entrée dans l'imposition sur revenu avec l'abaissement des taux des premières tranches (14 et 30 % aujourd'hui) et la pérennisation de la prime de 1 000 euros, défiscalisée et vierge de cotisations sociales, que les employeurs pourront accorder chaque année à leurs salariés.

Pas de retour de l'ISF

L'État devrait compenser cette perte de recettes par le rabotage de certaines niches fiscales qui privent la nation chaque année de 100 milliards d'euros. En revanche, il n'est semble-t-il pas question d'abaisser la TVA sur certains produits et services même si celle-ci frappe proportionnellement davantage les ménages modestes que les classes aisées. Cet impôt, le premier en volume, occupe en France une place majeure dans le système des prélèvements obligatoires.

Même si elle est peu efficace en terme de redistribution, la TVA procure un gisement de ressources



La justice fiscale est au cœur des revendications des gilets jaunes. PHOTO: ARCHIVES J.-P. KSIAZEK / AFP

(160 milliards d'euros) que le gouvernement ne souhaite pas amputer. Le statu quo reste aussi de mise sur le front de l'impôt sur la fortune (ISF). Le président ne veut pas entendre parler de son retour, renvoyant la question à une évaluation de son rapport coût-efficacité qui devrait avoir lieu l'année prochaine.

Dans les cortèges des gilets jaunes, l'exaspération fiscale se mêle à l'injustice fiscale. Le gouvernement a choisi de traiter avant tout la première. Les impôts et les prélèvements sociaux (1 083 milliards d'euros) ont augmenté de 85 % en vingt ans, au-delà de la croissance de la richesse nationale et trois fois

plus que l'inflation. Cette pression fiscale et sociale, la plus élevée au monde, réduit certes fortement les inégalités mais a l'inconvénient de concentrer les efforts sur le haut des classes moyennes et les classes supérieures.

Les très riches (1 % des foyers fiscaux), à l'image des multinationales, adoptent des stratégies d'optimisation qui leur permettent d'abaisser fortement leur taux d'imposition comme l'avait révélé l'affaire Liliane Bettencourt.

Dès son élection, Emmanuel Macron a pourtant immédiatement privilégié ces premiers de cordée (suppression de l'ISF, diminution de la taxation des revenus du capi-

tal) en faisant le pari qu'ils investiraient dans l'économie. Un pari contesté par de nombreux économistes, l'ISF n'ayant pas à leurs yeux particulièrement pénalisé l'attractivité de la France. L'Hexagone reste une terre d'accueil pour les investissements étrangers. Mais à l'heure où toute hausse d'impôts est bannie, rouvrir le débat sur une taxation accrue des plus hauts revenus n'est plus de saison.

SUD OUEST.fr

RIC locaux, retraites, ENA : retrouvez en détail ce que le président devait dire lundi soir.

Marine Le Pen devant les juges

ENQUÊTE La présidente du Rassemblement national était convoquée au tribunal, hier, pour des soupçons d'emplois fictifs

Marine Le Pen était, hier après-midi, au tribunal de Paris pour être de nouveau entendue par les juges qui l'ont mise en examen dans l'enquête sur des soupçons d'emplois fictifs d'assistants d'eurodéputés FN (devenu RN).

La présidente du Rassemblement national, qui conteste les faits, s'était refusée à répondre aux questions des juges lors de ses précédents interrogatoires, en juin 2017 et en octobre 2018, indiquant suspendre ses déclarations jusqu'à une décision de la Cour de cassation sur la validité de l'enquête. Depuis, la Cour a rejeté, le 19 février, les demandes d'annulation de la procédure déposées par le parti frontiste et plusieurs de ses membres.

« Système de détournement »

Mise en examen pour « détournements de fonds publics », Marine Le Pen est soupçonnée d'avoir rémunéré sa cheffe de cabinet au FN, Catherine Griset, et son garde du corps, Thierry Légier, entre 2009 et 2016 en utilisant son enveloppe d'ancienne eurodéputée.

Elle est aussi accusée d'avoir



Marine Le Pen en campagne pour les européennes a répondu à la convocation des juges. PHOTO/AFP

« donné des instructions » afin que des eurodéputés engagent comme assistants des personnes « occupant en réalité des emplois » au FN, au siège du parti à Nanterre (Hauts-de-Seine). Saisis fin 2016, les juges d'instruction soupçonnent le RN et ses dirigeants d'avoir « de manière concertée et délibérée » mis en place un « système de détournement » des enveloppes allouées par l'Union européenne à

chaque député pour rémunérer des collaborateurs parlementaires (21 000 euros mensuels), afin de permettre au parti de faire des économies sur ses salaires.

À mi-mars, les juges avaient mis en examen 19 personnes, notamment le trésorier du parti Wallerand de Saint-Just et Louis Aliot, compagnon de Marine Le Pen, pour « détournement de fonds publics » ou complicité.

LE TWEET DU JOUR



Encore des #GCUM sur la Flow
Vélo, à croire que @GrandCognac
et la ville de Cognac ont créé de
nouveaux stationnements.

@CognacCyclo

Le hashtag GCUM se traduit par « garé comme une m.... »



La dose de perturbateurs endocriniens dans l'eau

L'association Générations futures a étudié les analyses réalisées dans les cours d'eau français. Les deux Charentes sont dans la moyenne nationale

1 C'est quoi, un perturbateur endocrinien ?

Le terme date de 1991. Selon le site www.cancer-environnement.fr, les perturbateurs endocriniens (PE) sont « des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants ». Autrement dit, des molécules qui agissent sur l'équilibre hormonal, parfois à très faible dose. On les trouve dans des plastiques, des détergents, des peintures, des produits cosmétiques, des pesticides... Les PE sont notamment soupçonnés de nuire à la fertilité et de favoriser certains cancers.

2 Sur quelles bases a été conçue l'étude ?

L'ONG Générations futures est remontée à 2015 pour disposer de données complètes sur l'ensemble du territoire. Elle a épluché trois millions d'analyses puisées dans la base de données Naiades, produites par les Agences de l'eau sur les eaux de surface (ruisseaux, rivières, fleuves, lacs, étangs, etc.). Elle a recherché les perturbateurs endocriniens figurant dans une base de référence intitulée TEDX. Elle admet



La Charente à Vibrac. Générations futures a épluché les analyses des eaux de surface dans toute la France. ARCHIVES P.H.M.

certaines limites. Dans certains départements, des substances échappent aux tests, et « les seuils de quantification et de détection ne semblent pas être les mêmes pour les différentes agences de l'eau ».

3 Comment se situent les deux Charentes ?

Générations futures décline son rapport par département, avec des résultats très hétérogènes. La moyenne nationale est de 41 substances différentes retrouvées au moins une fois par département. La Charente-Maritime est exactement dans cette moyenne. Les molécules les plus présentes sont l'atrazine déséthyl (présente dans 58,63 % des points d'eau analysés), le métolachlore (21,83 %) et le gly-

phosate (19,74 %). La Charente est un peu en dessous, avec 35 substances. Le podium est le même que chez sa voisine : atrazine déséthyl (dans 52,34 % des points d'eau analysés), métolachlore (38,63 %) et glyphosate (19,44 %).

4 Quelles conclusions en tire Générations futures ?

« Les données que nous avons pu compiler mettent en exergue la forte présence de résidus de nombreux pesticides perturbateurs endocriniens suspectés dans les eaux de surface françaises », retient l'ONG. Elle estime que les autorités sont trop « frileuses » et réclame des mesures de protection plus fortes, au plan national et européen.

Philippe Ménard

Les viticulteurs plantent des herbes pour désherber

AGRICULTURE

Les couverts végétaux permettent d'enrichir le sol tout en limitant l'usage des pesticides

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

C'est un constat que tout un chacun a pu faire dans le passé. En se promenant le long des vignes, on pouvait voir des rangs brûlés par les pesticides. Mais cette situation, de toute évidence, est de moins en moins vraie. La filière cognac s'est engagée dans un plan de réduction des intrants.

Et cela se voit. Les terres semblent un peu moins agressées voire, par endroits, transformées. Car une nouvelle technique est apparue : les couverts végétaux. Derrière ce terme, une petite révolution. Il s'agit de semer dans la vigne pour la protéger. « En fait, ce n'est pas vraiment nouveau car l'agriculture l'utilise depuis longtemps », précise Nicolas Figeac.

« Nombreux avantages »

Le technicien de la Cuma (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) des Charentes en a fait une démonstration, mardi à Nercillac. « Pour résumer les couverts végétaux, c'est qu'on désherbe en enherbant. » Derrière ce principe, toute une technique. On ne plante pas n'importe quelle herbe. Il s'agit principalement de féverole et d'avoine. Des plantes qui ne font pas concurrence à la vigne. « Les avantages sont nombreux, ajoute Nicolas Figeac. Les racines aident à restructurer les



Les couverts végétaux sont composés de féverole et d'avoine. En choisissant des plantes voisines de la vigne, les viticulteurs limitent l'usage des pesticides. PHOTO ANNE LACALUD

sols, qui sont souvent matraqués par le passage des outils. De ce fait, cela annule l'effet érosion et lessivage. »

Autre atout, la végétation apporte de la matière organique. En effet, elle est rabattue sur le sol pour lui donner son aspect « couvert ». Les herbes se dégradent et enrichissent le sol, apportant des éléments azotés. « C'est important dans la région du cognac, où les sols se sont quand même considérablement appauvris au fil du temps. »

Le dernier élément réside donc dans le moindre emploi de produits phytosanitaires. « Au lieu d'employer un traitement chimi-

que ou mécanique, on choisit les espèces que l'on veut voir pousser. »

Des tests à réaliser

Pour l'heure, impossible de savoir combien d'exploitations utilisent la méthode sur l'appellation cognac. À la Cuma de l'Ugni blanc, on en dénombre huit. Rémy Martin et Boinaud font partie des grands noms à tester les couverts végétaux. « C'est vraiment dans l'air du temps », estime Pierre-Henri Joly, président de la Cuma de l'Ugni blanc. « On s'intéresse aux nouvelles pratiques qui limitent les pesticides et celle-là en fait partie. » Si l'utilisation des cou-

verts végétaux est connue en agriculture, ses impacts en viticulture restent, pour l'heure, indéterminés. L'une des inquiétudes concerne le gel. En été, les herbes permettent de garder le frais. Mais en hiver, cela pourrait être un facteur aggravant le gel. « Pour l'heure, nous n'avons pas assez de retours pour conclure », démine Nicolas Figeac. Des tests sont donc en cours pour mieux comprendre le phénomène.

Mais si les essais sont concluants, les couverts végétaux pourraient devenir un outil supplémentaire pour une filière en quête de pratiques environnementales vertueuses.

L'incendie d'une antenne-relais sème la pagaille

SAINT-SATURNIN

Une antenne-relais incendiée hier matin a provoqué de nombreuses pannes de réseaux

Une antenne-relais téléphonique appartenant à TDF (Télédiffusion de France) a été incendiée, hier matin, vers 4 h 15.

Elle est située en bordure de la RD 41, au niveau de la commune de Saint-Saturnin. Elle permet la couverture du réseau de téléphonie mobile des quatre principaux opérateurs (Free, Bouygues, SFR et Orange) mais aussi de recevoir la TNT et de capter les fréquences de Radio France.

Les pompiers venus de la Couronne et d'Angoulême ont rapidement pu venir à bout de l'incendie. Mais les flammes ont quand même brûlé les câbles électriques et la toiture du bâtiment annexe.

Cognac fortement touchée

Le sinistre a semé la pagaille sur le réseau de téléphonie. Certains n'ont également pas pu avoir accès à la télévision, ni aux antennes de Radio France. Des communes, comme Cognac, ont été fortement touchées.

Une enquête est diligentée par la brigade de gendarmerie de Hiersac pour déterminer les causes de l'incendie. L'entreprise TDF



L'antenne-relais est utilisée par les quatre principaux opérateurs de téléphonie. PH. L. D.

a, quant à elle, déposé plainte à la gendarmerie, une procédure habituelle en cas de sinistre.

Des opérations de nettoyage et de décontamination du site ont été mises en place afin de permettre à l'équipement de reprendre du service dès que possible. « Cela va prendre du temps, ce ne sera pas pour tout de suite », affirme TDF, sans pouvoir, pour l'instant, déterminer une date de remise en marche de leur pylône.

En attendant, chaque opérateur téléphonique doit trouver des solutions alternatives afin de permettre à leurs clients de retrouver une bonne couverture réseau...

Lysiane Larbani

Les salles de la ville sont-elles trop chères ?



LE PIÉTON

LOCATION Les tarifs pratiqués sont parfois critiqués. La Ville avance la qualité de ses prestations

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

On le sait, la Ville de Cognac cherche des sous. En 2019, le tarif de location des salles a fait un bond de 18 à 20 %. Mais pas pour les associations ni les habitants de Cognac. Cela concerne les personnes de l'extérieur, tempère le maire, Michel Gourinchas. De quoi faire fuir certains organisateurs ? C'est ce que disent certains, tentés d'aller voir ailleurs (lire ci-dessous). Le risque, c'est qu'une baisse du nombre de locations annule les gains espérés sur la hausse des prix.

« Sur les tarifs, il y a peut-être des choses à réajuster », admet Michel Gourinchas. Il est trop tôt pour tirer des conclusions sur l'exercice en cours. Mais l'analyse de la fréquentation, site par site, est plutôt favorable, avec des résultats très hétérogènes. En 2018, la location des équipements a rapporté 165 622 euros à la Ville.

1 651 utilisations des maisons de quartier en 2018

La Ville dénombre 1 651 utilisations des cinq maisons de quartier en 2018, contre 1 513 en 2017. Les recettes sont passées de 8 786 à 9 693 euros. Et ce malgré un règlement plus restrictif. « Avant, on les louait beaucoup pour des fêtes familiales, des communiuns. Cela terminait parfois à pas d'heure, on avait des problèmes de voisinage. On a limité ça », indique le maire. Seuls les clubs du troisième âge bénéficient de la gratuité. Pour les associations, le tarif reste modique - 82 euros par an -, incluant le ménage, le chauffage et les agents qui ouvrent et fer-



La Ville a trouvé un arrangement avec l'organisateur du salon de l'habitat pour digérer la hausse.

PHOTO A.L.

ment. « C'est une aide indirecte importante. »

2 63 jours de moins au couvent des Récollets

Les salles d'exposition ont été louées 63 jours de moins en 2018. Responsable du service équipements, Valérie Favre y voit un effet des difficultés des artistes pour vendre leurs œuvres. Le centre-ville est aussi moins fréquenté. « Pour les professionnels, qui ont des charges, ça devient compliqué. » Selon elle, le tarif - 225 euros pour une semaine salle Marvaud, 230 euros pour la salle du Prieuré (pour lequel un n'habitant pas à Cognac) - reste très correct en regard de la qualité de l'offre. Les salles de réunion, en revanche, ont été utilisées 51 jours de plus en 2018, notamment par des organismes de stages de récupération de points.

3 À la Salamandre, une baisse liée aux travaux

Le centre de congrès de la Salamandre

a été utilisé à 590 reprises en 2018, dont 130 pour la salle polyvalente (au rez-de-chaussée) et 88 pour l'auditorium. L'équipement a rapporté 10 266 euros de moins qu'en 2017, ce qui peut s'expliquer par une fermeture d'un mois, en janvier 2018, pour travaux. « Un mal pour un bien. Le lieu est apprécié, il a ce cachet ancien qui plaît, et les salles ont été refaites. La Nouvelle-Aquitaine y organise parfois des réunions parce que c'est central », relève Valérie Favre.

4 À l'Espace 3 000, des tarifs très variables

L'Espace 3 000 constitue une source non négligeable de revenus. En 2017, ils atteignaient 114 286 euros, pour 193 jours d'utilisation. Cela n'intègre pas la patinoire. En revanche, il faut compter les jours de préparation pour des grosses manifestations. Le millésime 2017 était « exceptionnel », avec notamment le salon VS Pack, organisé une année sur deux. En 2018, le nombre de jours tombe

à 145, pour 100 200 euros. Depuis deux ans, la régie intègre la Fête de la Croix-Montamette et Luna Park. « Quand on est arrivé aux manettes, on s'était interrogé sur un passage en délégation de service public. On a bien fait de le garder », considère Michel Gourinchas. L'occupation est gratuite pour les forums de l'emploi, elle le sera aussi, comme une contribution de la Ville, pour la Semaine fédérale de cyclotourisme, cet été.

Pour les autres, la facture peut varier beaucoup, selon que l'on soit une association, un habitant de Cognac ou extérieur à la ville, que l'on loue la moitié ou toute la salle, l'esplanade ou pas. Le parking est parfois loué seul. Pour les usagers de l'extérieur, la hausse de 2019 pique un peu. « Pour la société Leo, qui organise les salons de l'habitat, cela devenait plus cher que l'Espace Enca à La Rochelle (17). On a trouvé un arrangement. Il y a une marge de négociation », indique Michel Gourinchas.

A vu fleurir, depuis lundi, les théories conspirationnistes sur l'incendie de Notre-Dame. Certains gilets jaunes de Cognac relaient ces thèses sur les groupes Facebook. « Tout a été orchestré. Pour ma part, ce n'est certainement pas accidentel », écrit, par exemple, une manifestante. « Comme par hasard, le soir où Macron devait parler à la télévision », philosophe un autre. Vraiment, cette propension à alimenter les thèses complotistes laisse le Bipède sidéré.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Niala. Exposition de peintures, au couvent des Récollets.

Innovation. Premier atelier innovation Cognac organisé par Atlanpack et Inno'Vin, à la Chambre de commerce et d'industrie, à partir de 9h.

« Grand angle sur le château de Bouteville ». De 14 h à 18 h, exposition photographique à l'Espace découverte en pays de cognac. Entrée libre. Tél. 05 45 36 03 65.

Réunion publique. Dernière séance d'échange entre le maire et la population, à 19 h à la maison de quartier de Crouin.

DEMANI

Mois de l'architecture. Comment l'ancienne tour de mise en bouteille de la maison Martell a été transformée pour accueillir la Fondation Martell. La visite propose de découvrir les travaux d'aménagement intérieur destinés à la programmation de la Fondation. À 10 h, réservation obligations au 05 16 45 00 17.

DIMANCHE

Brocante. Vide-greniers, au Champ de Foire.

UTILE

Rédaction. 9, place François-1^{er} 16 100 Cognac.
Courriel : cognac@sudouest.fr
Tél. 05 45 36 62 80.
Fax : 05 45 36 62 89.

Publicité. Tél. 05 45 36 62 85.
Fax : 05 45 36 62 89.

Service abonnement.

Tél. 05 57 29 09 33.
Courriel : service.client@sudouest.fr.

Facebook. Abonnez-vous gratuitement à notre fil d'actualité SudOuest.fr Charente

Twitter. L'actualité en temps réel sur le compte Twitter SO_Charente

Un salon s'en va, un autre revient

ÉVÉNEMENTS Après quatre éditions à Cognac, le salon du bien-être est parti au Castel. Mais la ville voit revenir la bourse d'échanges du Rétromobile Club

Les 23 et 24 mars dernier, c'est au Castel, à Châteaubernard, que Julien Albert a logé son salon du bien-être. Naturellement. Les quatre éditions précédentes avaient eu lieu à Cognac. « En quatre ans, à la Salamandre, les prix ont été multipliés par quatre », déplore l'organisateur. La Ville de Cognac précise avoir fait évoluer la facture parce que l'équipement était plus utilisé que prévu.

C'est surtout le coût de la sécurité qui a fait fuir Julien Albert. La location de la Salamandre lui revenait

à 1 200 euros, mais il devait ajouter 1 500 euros pour un agent titulaire d'un niveau Siap 3 (obligatoire pour avoir le droit de fouiller les sacs, par exemple). Cette année, il fallait encore ajouter deux fois 600 euros pour du personnel de sécurité. Beaucoup trop pour ses frais de fonctionnement, 4 000 euros.

À Châteaubernard, la location approchait 2 800 euros, mais sans supplément pour la sécurité. Julien Albert a instauré une entrée à 1 euro pour entrer dans ses frais. « J'ai été

reçu à Châteaubernard avec les honneurs, ils ont été disponibles, à l'écoute. On a plus de stationnement et de la marge pour s'agrandir », apprécie-t-il.

La mairie de Cognac souligne qu'elle s'inscrit dans les obligations réglementaires pour ce type d'événements, ce qui n'est pas le cas partout. Le maire relativise : la bourse d'échanges du Rétromobile Club était partie fichée, elle revient fin avril à l'Espace 3 000, l'endroit qui lui convient le mieux.



Julien Albert a déménagé son salon au Castel. PHOTO P.H.M.

« Être au rendez-vous »

CENTRE-VILLE L'Association des commerçants se dit satisfaite de l'année écoulée, malgré la crise des gilets jaunes. Et se projette dans l'avenir

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Il y a un peu plus d'un an, Christophe Mazoué et Éric Michaud prenaient la tête de l'Association des commerçants du centre-ville. Ils li-vent leur bilan et leurs projets.

« Sud Ouest » Que retenez-vous de l'année écoulée ?

Christophe Mazoué et Éric Michaud Il y a eu beaucoup d'actions. Le stationnement, en tout premier lieu, qui a marqué le début de notre aventure à la tête de l'association.

Vous avez été à l'origine de manifestations. Quel bilan en tirez-vous ?

Pour la fête du cognac, par exemple, on a eu beaucoup de monde. L'enjeu, c'est de montrer que l'on peut proposer des choses d'envergure. Ce fut le cas à Noël, par exemple, avec 300 enfants à la patinoire. Nous n'avons eu que des retours positifs et la fréquentation a été bonne. On aurait même cartonné si la météo avait été meilleure.

Les manifestations des gilets jaunes vous ont-elles pénalisées ?

Pas qu'un peu... Quand la Trache est bloquée, le centre-ville devient inaccessible. Certains samedis, on serait resté fermés, ça n'aurait rien changé. Certains ont perdu jusqu'à 30 % de chiffre d'affaires. Quand les manifestants font exploser des pétards et des fumigènes dans les rues, ça ne crée pas une atmosphère propice à la consommation.

Et l'an prochain, quoi de prévu ?

On s'est remis au travail, pour un projet de fête à l'ancienne. L'an dernier, on avait dépensé 27 000 euros et cela avait été rentabilisé par le chiffre d'affaires. Là, l'opération sera encore plus importante sur le plan financier.

Vous comptez miser sur la Semaine fédérale du cyclotourisme, en août, qui devrait attirer au moins 10 000 personnes ?

On a pris la mesure de l'événement, et oui, il faut absolument être au rendez-vous. Nous avons donc réalisé un partenariat avec les organisateurs. Les 23 et 4 août, il y a aura une braderie, avec une semi-nocturne le samedi. La plupart des magasins seront également ouverts le dimanche.



Christophe Mazoué et Éric Michaud espèrent tirer partie de la Semaine cyclotouriste, en août, avec une braderie. PHOTO J.G.

Sur le plan de l'association, vos effectifs progressent ?

Oui, nous sommes arrivés à une soixantaine d'adhérents. Le but est d'arriver à 80. Plus on sera nombreux, plus on pourra atteindre nos objectifs : animer le centre-ville et porter la voix des commerçants.

Justement, avez-vous le sentiment d'être entendus par la municipalité ?

La rénovation des quais ou du boulevard Denfert-Rochereau, c'est positif. Après, il y a plusieurs sujets où on aimerait plus de concertations. C'est le cas d'Action Cœur de ville. On le vit de manière frustrante, avec l'impression que c'est en train de nous échapper. On aimerait être consultés. Surtout sur

des choses qui ont un impact majeur sur le centre-ville. C'est nous qui en vivons et le faisons vivre.

Pour les 30 km/h, vous estimez ne pas avoir été associés ?

Non. On aurait aimé être avertis. Ça a été mal expliqué, mal communiqué, alors que ça peut avoir un impact énorme sur nous.

Vous critiquez également la propreté des rues.

Les poubelles et les cendriers ne sont pas en nombre suffisant, à notre avis. Le nettoyage ne se fait pas partout. Le centre-ville a une vocation touristique, mais n'est pas au niveau du nom de Cognac. On l'a déjà dit à la mairie il y a un an, mais on a eu aucun retour.

La Foire-Expo dévoile son programme

Une cinquantaine de bénévoles, élus, partenaires, ont assisté à la présentation de la 31^e Foire-Exposition de la Grande-Champagne qui se tiendra du vendredi 17 au dimanche 19 mai à Gensac-la-Pallue (parking et salle polyvalente). Après avoir rendu hommage à la municipalité de Gensac pour la mise à disposition du site, le président, Cédric Dupuy, entouré de son bureau, a dévoilé les festivités gastronomiques, viticoles, et autres, pour enfants et adultes, qui animeront ce long week-end.

« Un rendez-vous incontournable pour booster l'activité commerciale viticole, favoriser les liens interprofessionnels avec un stand "nouveau" : un pôle innovation technologie pour des entreprises innovantes comme le drone, la robotique, un nouveau logiciel pour la viticulture, bref, des efforts pour une agriculture propre. » (1)

Poulidor présent le 19 mai

Pour cette édition, les invités d'honneur seront des producteurs du Sud-Est (Drôme et Vaucluse) : vin doux naturel de Roaix et Rasteau, huile d'olive de Nyons, nougat de Restet, biscuiterie de Provence, lavande de Clansayes et des tissus provençaux. L'ancien cycliste Raymond Poulidor sera présent dimanche 19 mai, de 11 à 18 heures, pour des séances de dé-



Le comité organisateur a présenté la 31^e Foire-Expo de Grande-Champagne. PHOTOS, M.

dicaces et photos, stand réservé aux auteurs régionaux.

Outre les concours d'eaux-de-vie et pineaux, dont la dégustation aura lieu le 29 avril, avec remise des prix le 17 mai vers 18 heures, par Miss Poitou-Charentes, de nombreuses animations sont au programme : baptême en hélicoptère, présence des Vieux Volants Jarnacais, la banda Lous Gaouyous d'Orthez... Il y aura aussi une tombola et une pesée de jambon. Et comme nouveauté : Bubble foot géant. Pour les enfants, il y aura une course de trotinettes, une autre de cagouilles ; fermette à roulettes ; animation ballon ; balades à poney ; ma-

dimanche 19 mai, place aux randonnées pédestre et cyclo découverte VTT et VTC. Restauration sur place (avec stands de métiers de la bouche) : vendredi midi ; samedi midi ; dimanche midi ; « bar à cocktails » tenu par les anciens étudiants de l'Université des Eaux-de-Vie de l'association Flixir XO. Samedi soir : soirée spectacle Cabaret.

Samuel Mechain

(1) Parmi les professionnels, la Tonnelerie Doreau ouvrira son 1^{er} stand Tonnellers dating sur le même principe que le « Job dating », afin de promouvoir le métier de tonnelier qui recrute actuellement, avec démonstration par des apprentis.

L'extension du lotissement bientôt terminée

Lundi soir, le Conseil municipal de Jarnac s'est réuni avec un ordre du jour assez bref et une quasi-unanimité sur les différents dossiers.

Parmi les points majeurs abordés, il y avait l'extension du lotissement Saute-Ageasse. Les travaux arrivant à leur fin : « Le godronnage se fait cette semaine » a précisé Claude Charrier, adjoint en charge des travaux. Les élus ont dû fixer le prix et les modalités de vente des terrains, 42,58 € le m², tel est le prix que les acheteurs éventuels devront débours pour acquérir l'un des 21 lots de cette extension qui s'étend sur 13 880 m², soit 661 m² par lot. « C'est un lotissement bien situé et à prix de vente abordable », a conclu François Raby. À noter que la moitié des lots ont d'ores et déjà été préservés.

C'est sur le projet de l'aménagement de l'entrée Est de Jarnac que l'opposition, par le biais de Jean-Denis Barré, s'est manifestée. « Nous ne sommes pas contre le projet mais nous ne sommes pas d'accord avec la procédure », a-t-il précisé, demandant plus d'éléments au niveau du financement et du calendrier. « C'est un accord de validation pour démarrer une étude qui va déterminer le calendrier... », a répondu François Raby, le maire, soulignant que la même procédure avait été utilisée pour le lancement de la maison de santé. Un changement de formulation a permis de faire adopter ce point à l'unanimité.

Une étude devrait ainsi être lan-



Les lots seront mis en vente à 42,58 € le m². PHOTOS, C.

cée pour un projet d'aménagement de la rue Pasteur et de l'avenue du Général-Leclerc avec l'entrée de l'agglomération et la mise en valeur de la traversée de la ville... un futur projet phare.

Au fil des dossiers

Une porte automatique va être installée au marché couvert cette semaine ; les élus ont acté la dénomination d'une voie nouvelle (allée du Pré-Vigier) avec la maison de santé ; ils ont approuvé la prise en charge du coût de destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers contre une participation forfaitaire du particulier demandeur de 20 €.

Dans les informations diverses, Claude Charrier a précisé que les 7 mois de retard dans les travaux rue de l'Aumônerie étaient liés à des appels d'offres infructueux menés par le Sdeg. Un déblocage pour les travaux a été évoqué.

Séverine Cailié